



40097 - 10110

1
2
3
4
5
6
7
8
9
19
11
12
13
14



1. (Kammer) Notice sur l'ouvrage: Grammaire arabe par Silvestre de Sacy. (Extrait du Mag. Encyclop)
- 2 Sacy Discours sur la Relation de l'Égypte par Abdallah
- 3 — Discours sur l'ouvrage de M. Abel Rémusat: Essai sur la langue et la littérature chinoises
- 4 — Discours sur les traductions des ouvrages écrits en langues orientales. (Extrait des discussions de la Classe d'histoire et de littérature ancienne de l'Institut.)
5. — Mémoire sur la dynastie des Assassins et sur l'origine de leur nom (Extrait du Moniteur. 1809)
6. — Lettre de l'éditeur du Moniteur sur l'Étymologie du nom des Assassins. (Extr. du Mon.)
7. Rousseau Mémoires sur les Ismaéliens et les Nosaïens de Syrie avec des notes par J. de S. (Extr. des Annales des Voyages)
8. Sacy Nouveaux Renseignemens sur les Opérations militaires des Mahabis. (Extr. des Annales des Voyages)
- 9 — Notice de l'ouv. Recherches critiques et historiques sur la langue et la lit. de l'Égypte p. Decaumont (Extr. de M. E.)
10. — Notice de l'ouv. Mémoires geogr. et hist. sur l'Égypte par Astruc. Premier — Second Extrait
11. — Notice de l'ouv. L'Appréciation du Monde p. Michel Perr (Extr. du Mag. Enc.)
- 12 — Notice de l'ouv. Annonciade etc.
- 13 — Notice de l'ouv. Description de quelques monnaies p. Fränk Raspa 1808. (Extr. du Mag. Encycl)
14. — N. de l'ouv. Ancient Alphabets par Kemner (Extr. du Magazine Encycl)





CORPS LÉGISLATIF.

DISCOURS

PRONONCÉ

PAR M. le Ch^{er} SILVESTRE DE SACY,

*En faisant hommage au Corps Législatif, de
l'Ouvrage de M. ABEL RÉMUSAT, intitulé Essai
sur la Langue et la Littérature chinoises.*

Séance du 24 Juillet 1811.

MESSIEURS,

C'est une vérité reconnue aujourd'hui de tous
les bons esprits, que l'étude comparée des langues
est véritablement l'étude de l'esprit humain, de ses

F^{or} n° 21.



diverses facultés, de ses diverses opérations. En prenant pour guide dans cette partie si intéressante et si difficile de la métaphysique, le langage, ce tableau vivant et animé où l'intelligence humaine se réfléchit, pour ainsi dire, et se peint elle-même, comme l'auteur de l'univers s'est peint dans les œuvres de sa toute-puissance, on ne risque plus de s'égarer en suivant des illusions et des fantômes créés par l'esprit de système et les caprices de l'imagination. C'est principalement la grammaire générale, fondement de toute véritable logique, qu'on a considérée jusqu'ici sous ce point de vue philosophique, comme l'instrument d'une bonne analyse de nos facultés intellectuelles. On ne saurait cependant refuser le même avantage à l'étude comparée des dictionnaires, de ces répertoires où sont déposés tous les matériaux qui, mis en œuvre par une main habile, agissent aussi puissamment et plus immédiatement sur le cœur de l'homme, que les ressorts de l'harmonie ou la magie des arts d'imitation. C'est là qu'on peut étudier par quelle sorte d'assimilation, l'homme, placé sous des climats opposés, pourvu d'organes diversement modifiés, parlant des idiomes entre lesquels on aperçoit à peine quelque point de contact, a cependant le plus souvent appliqué aux mêmes objets intellectuels, aux mêmes opérations de l'esprit, les mots destinés d'abord à exprimer les mêmes objets matériels, les mêmes opérations des sens. Et si dans certains cas on remarque une diversité dans le procédé, si l'objet intellectuel a été assimilé à des objets sensibles de natures diverses, on reconnaît en cela la fécondité de l'esprit humain, qui, saisissant entre les objets une multitude de rapports,

s'est déterminé ici pour l'un de ces rapports, la pour un autre. Ainsi, l'action de l'esprit qui reçoit une connaissance qui lui est transmise, soit par les sens, soit par le discours, sera exprimée diversement par l'idée du cercle qui comprend, de l'œil qui reçoit une impression à travers un milieu, du toucher qui est affecté d'une sensation, de la main qui atteint et saisit un objet.

Ces tableaux déposés dans le langage de tous les peuples, et dont nous recevons sans cesse l'impression sans y faire attention, les nations qui, au lieu de l'écriture proprement dite, transmettent leurs pensées par des caractères hiéroglyphiques, ou, pour mieux dire, qui à la peinture des sons substituent celle des idées, ces nations, dis-je, ont l'avantage de les mettre sous les yeux. Toutes les expressions du langage qui ne présentent aux autres hommes que le sens figuré indépendamment de la figure qui leur sert de base, sont pour ces nations autant de tableaux où le sens figuré est transmis à l'esprit avec la figure. La pensée se communique à l'intelligence par le sens le plus propre à lui conserver toute sa vie et ses couleurs; elle produit une impression plus vraie, plus vive, plus durable; enfin il est pour ces nations une éloquence de l'écriture, distincte de l'éloquence du langage, les mots de la langue parlée pouvant être d'un style très-simple, tandis que les caractères qui les expriment offriront une peinture aussi riche qu'énergique.

Cet avantage, Messieurs, appartient aujourd'hui exclusivement aux nations les plus orientales de

l'Asie, et n'envisageât-on l'étude de la langue et de l'écriture chinoises que sous ce point de vue, elle offrirait un intérêt digne de fixer l'attention du philosophe. C'est principalement cette considération qui m'a engagé à vous offrir, au nom de M. Abel Rémusat, son *Essai sur la langue et la littérature chinoises*. En applaudissant à ce premier fruit d'une étude aussi pénible qu'elle est rare aujourd'hui parmi nous, en accueillant avec bonté l'hommage que je vous offre, vous ajouterez, MM., un puissant encouragement à celui que l'auteur a déjà reçu du petit nombre d'hommes en Europe, qui ont acquis le droit d'avoir une opinion en cette matière. Vous contribuerez en même temps à multiplier en France les amateurs d'un genre de littérature pour lequel cet Empire a plus fait jusqu'ici que tous les autres États de l'Europe, qui a illustré les noms des Gaubil, des Fourmont, des Deguignes, des Amyot, et que S. M. l'Empereur, à qui n'échappe rien de ce qui est utile, a daigné favoriser en ordonnant la publication d'un Dictionnaire chinois.

HACQUART, Imprimeur du Corps Législatif, rue Git-le-Cœur, n° 8.





Exc

D: De 681

ULB Halle 3/1
000 872 067



sb



